

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1870-71.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-HUITIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

31 Janvier 1872

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRES

DU GENRE ANTHRENUS

Par E. MULSANT et GODART

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 mai 1870.



Anthrenus nocivus.

Dessus du corps noir, revêtu d'écaillettes rousses ou couleur de brique. Prothorax paré d'un signe anté-scutellaire en angle dirigé en arrière, d'une ligne transverse ou de deux taches au devant de celui-ci, et d'un point près du milieu du bord externe, noirs. Elytres notées de trois taches près de la base, d'une tache suturale arrondie au tiers, d'une tache discale arrondie, liée par un trait à la précédente, d'un arc situé sur leur moitié interne vers les trois quarts, de trois taches voisines du bord externe depuis la moitié jusqu'aux cinq sixièmes, noirs. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus d'écaillettes couleur de brique.

Longueur 0^m,0030 (1 l. 2/5). — Largeur 0^m,0020 (9/10 l.) vers la moitié des étuis.

Corps ovale, obtusément convexe. Tête noire, revêtue d'écaillettes d'un rouge de brique ou d'un roux orangé. Antennes prolongées jusqu'au tiers ou un peu plus des côtés du prothorax; noires; de 11 articles. Prothorax creusé sur les côtés d'un sillon pour loger l'antenne; élargi latéralement d'avant en arrière en ligne un peu anguleusement courbe; en angle dirigé en arrière sur la moitié médiane de sa base, et en ligne obliquement transverse sur la moitié externe ou un peu plus de celle-ci; plus d'une fois plus large à la base que long sur sa ligne médiane; noir, revêtu de poils squammiformes ou d'espèces d'écaillettes d'un beau roux, laissant de couleur noire: 1° un signe en angle dirigé

en arrière, parallèle à la partie anté-scutellaire de la base, étendu de chaque côté jusqu'au point où celle-ci change de direction, c'est-à-dire à peu près jusqu'à la moitié de l'espace compris entre la ligne médiane et le bord latéral : 2° une bande transverse située un peu au devant de ce signe anguleux, et souvent réduite à deux taches noires, interrompues dans leur milieu : 3° un point noir entre l'extrémité de cette bande et la moitié du bord externe. *Ecusson* peu distinct. *Elytres* faiblement arquées sur les côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur, obtusément arrondies postérieurement ; offrant vers le cinquième antérieur leur plus grande largeur, un peu rétrécies ensuite jusqu'aux trois quarts ; très-médiocrement convexes ; noires, couvertes d'écaillottes d'un beau roux ou d'un rouge de brique : ces écaillottes laissant de couleur noire sur chacune : 1° trois taches près de la base, disposées en rangée parallèle à celle-ci : la juxta-scutellaire, en forme de trait, divergeant postérieurement avec son pareil ; parfois peu distinctement séparé de la seconde tache : celle-ci subarrondie ou rétrécie en devant : l'externe, située sur le calus, subarrondie ou presque carrée, souvent dentée en devant : 2° une tache noire, arrondie, située au tiers de la suture, commune aux deux étuis, liée par une ligne noire (divergeant en arrière avec sa pareille) à une tache arrondie située sur chaque étui, vers la moitié de leur longueur : 3° une tache noire, en forme d'arc dirigé en devant, située près de la suture, aux trois quarts de leur longueur : cet arc à peine étendu jusqu'à la moitié de leur largeur, souvent lié à la tache noire du disque par un prolongement linéaire naissant de chacune de ses extrémités : cet arc souvent suivi d'un point noir, après son extrémité interne : 4° trois taches noires joignant le bord externe : la 1^{re}, carrée ou subponctiforme, presque à la moitié du bord marginal : la 2^e vers les trois cinquièmes de celui-ci : la dernière vers les cinq sixièmes de ce même bord. *Dessous du corps* noir, revêtu d'écaillottes serrées, rousses ou couleur de brique, parfois marqué, sur quelques-uns des côtés du ventre, d'une petite tache noire qui semble accidentelle. *Pieds* noirs, revêtus d'écaillottes couleur de brique.

Patrie : l'Algérie.